

Périgueux, le 30 avril 2020

Communiqué de presse

Classement en orange du département de la Dordogne dans le cadre de la préparation du déconfinement

Le ministère des solidarités et de la santé a établi un nouveau classement des départements en trois couleurs, fondé sur deux critères.

L'un de ces critères fait apparaître le département de la Dordogne en couleur orange sur la base du niveau de circulation du virus dans la population.

Ce taux est bâti sur le nombre de consultations, sur sept jours glissants, en service d'urgences hospitalières pour suspicion de COVID, qu'elle soit confirmée ou non.

Ce classement temporaire sera actualisé quotidiennement jusqu'au 7 mai prochain.

Il confirme la nécessité pour les Périgourdines et les Périgourduins, comme réaffirmé ce matin par le préfet à l'occasion de la conférence de presse, de maintenir vigilance et civisme dans le respect du confinement et des gestes barrières jusqu'à cette date.

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 05 53 02 24 07 – 05 53 02 24 38

Port : 06 22 64 43 84

Mél : pref-communication@dordogne.gouv.fr

2 avenue Paul-Louis Courier
24024 Périgueux Cedex

